

1

(N^o 204.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT *fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur CHRÉTIEN-NICOLAS ZERRAN.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête adressée à la Chambre des Représentants, le 28 mars 1838, le sieur Jean-Chrétien-Nicolas Zerran, capitaine de navire, domicilié à Ostende, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Lubeck, en Allemagne, le 10 octobre 1802. Depuis 1823, jusqu'à ce jour, il a constamment navigué des ports d'Anvers et d'Ostende sur des bâtiments de la marine marchande nationale. Aujourd'hui encore il commande un navire belge appartenant au port d'Ostende.

Il a épousé, en 1827, une demoiselle d'Ostende, et depuis cette époque il a toujours conservé son domicile en Belgique.

Le capitaine Zerran est connu sous les rapports les plus favorables; sa conduite privée et politique ne laisse rien à désirer, et toutes les autorités consultées appuient sa demande.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
DU BUS aîné.